



Communiqué de presse
du 08 juillet 2021

Commission de Recherche et d'Information
Indépendantes sur la Radioactivité
29 cours Manuel de Falla / 26000 Valence / France
☎. Tel : 04 75 41 82 54 / marion.jeambrun@criirad.org

Conférence de citoyens, débat public, concertation ... Les consultations du public se suivent et se ressemblent



L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), dans la continuité des débats publics sur le projet de stockage géologique **Cigéo**, a commandité une **conférence de citoyens** car « *[elle] souhaite approfondir la réflexion sur les contours et les enjeux de la phase industrielle pilote avec le public* ».

L'avis qui sera rendu par les citoyennes et les citoyens tirés au sort « *permettra d'éclairer l'Andra dans la perspective de l'élaboration du dossier de Demande d'Autorisation de Création de Cigéo et les recommandations de citoyens orienteront les modalités de dialogue et de gouvernance à venir autour de Cigéo* ».



C'est dans ce cadre que la CRIIRAD a été sollicitée le 16 juin dernier par l'un des membres de la conférence sur la Phipil de Cigéo (phase industrielle pilote) pour apporter un éclairage sur sa position par rapport au projet Cigéo, et notamment sur la phase industrielle pilote lors d'une audition prévue le 2 juillet 2021.

La CRIIRAD, tout comme d'autres organisations qui ont un avis critique sur ce projet, n'a pas souhaité participer à cette conférence de citoyens et a communiqué son refus aux membres de la conférence le 22 juin. Le courrier qui leur a ensuite été transmis est reproduit ci-dessous. Il présente les arguments qui ont conduit l'association à refuser cette sollicitation.

Pour plus d'informations sur le projet Cigéo, [consultez notre site internet](#).

Contact

Marion Jeambrun, référente CRIIRAD du dossier Cigéo : 04 75 41 82 54 /
marion.jeambrun@criirad.org



Valence, le 1^{er} juillet 2021

Commission de Recherche et d'Information
Indépendantes sur la radioactivité
29 cours Manuel de Falla / 26000 Valence / France
☎. 33 (0)4 75 41 82 50 / laboratoire@criirad.org

Mesdames, Messieurs, les membres de la conférence de citoyens,

Vous avez fait appel à la CRIIRAD le 16 juin dernier pour qu'elle intervienne dans le cadre des auditions de la conférence de citoyens organisée par l'Andra et qu'elle présente sa position sur le projet Cigéo et notamment sur la phase industrielle pilote également dénommée Phipil.

Notre association n'a pas souhaité donner suite à cette sollicitation pour plusieurs raisons que nous détaillons dans ce courrier.

Suite à un retour d'expérience des consultations en matière de nucléaire qui se sont multipliées au cours des 15 dernières années, notre association s'est forgé un avis très critique sur ce genre de processus de consultation du public dont fait partie la conférence de citoyens. Dans le domaine nucléaire, ces processus ne sont pas instaurés pour rechercher les options les plus satisfaisantes pour l'intérêt général mais pour donner un vernis démocratique à des décisions déjà prises.

L'objectif de la présente consultation de citoyens, tel que décrit dans la plaquette de l'Andra¹ est « [d']approfondir la réflexion sur les contours et les enjeux de la phase industrielle pilote. » Nous n'en sommes donc plus à débattre de l'opportunité du projet. Il n'en était déjà plus question lors du débat public de 2019 sur le PNGMDR (Plan National de Gestion des Matières et des Déchets Radioactifs) qui comportait un volet sur Cigéo et lors du débat public de 2013. Pour les autorités, la question a été tranchée lors du premier débat de 2005 avec l'inscription dans la loi de 2006 du stockage « réversible » en couche géologique profonde, alors même qu'une majorité d'avis traduisait la nécessité de se donner du temps pour prendre les bonnes décisions dans un domaine où l'on ne dispose d'aucune expérience.

De notre point de vue, il apparaît donc que participer à cette conférence de citoyens pour apporter des recommandations sur la première phase du projet Cigéo revient à accepter dans le même temps le lancement du projet sans que soit faite la preuve de son entière faisabilité technique et industrielle, de sa sûreté et de sa réversibilité.

Devant les nombreux doutes et questionnements qui persistent sur le projet : performances des scellements, gestion des situations accidentelles, reprise des déchets radioactifs en situation accidentelle et post-accidentelle, etc., la Phipil apparaît comme la seule option permettant de lancer coûte que coûte le projet Cigéo. Elle a pour objet de répondre à des questions qui devraient impérativement être traitées en préalable à l'autorisation de construction.

¹ <https://www.andra.fr/sites/default/files/2021-05/Plaquette%20-20Conf%C3%A9rence%20de%20citoyens%20-20Phase%20industrielle%20pilote%20de%20Cig%C3%A9o.pdf>

La mise en place de cette phase pilote est bel et bien une première phase à l'intérieur du projet car elle implique la construction d'une grande partie des infrastructures et des investissements considérables qui se chiffrent en milliards d'euros ! Alors qu'à son terme des réponses primordiales n'auront pas été apportées puisque sont exclues d'emblée de cette phase pilote les questions du stockage des déchets bitumés et des combustibles usés.

La CRIIRAD refuse ainsi toute participation qui impliquerait de cautionner ce projet pharaonique grevé de bien trop d'incertitudes. Vous trouverez un certain nombre d'éléments de réflexion sur Cigéo sur notre site internet : <http://www.criirad.org/Dechets-radioactifs/som-dechets-radioactifs.html>.

Nous espérons que vous saurez être réceptifs à nos arguments.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos sincères salutations.

Didier Glatigny, Président de la CRIIRAD



Marion Jeambrun, référente du dossier Cigéo

